

Modalités d'inscription :

- Dossier d'inscription + photocopies des vaccins
- Adhésion à la MJC 9€
- Attestation de quotient familial CAF de Juin 2019
- Attestation d'assurance scolaire année 2019 - 2020

Lien à télécharger sur le site de la MJC

- Règlement intérieur de l'ALSH
- Projet éducatif et pédagogique

Des pièces spécifiques pourront vous être demandées .
Afin de respecter la législation, nous pourrions être amenés à refuser des inscriptions si l'effectif est complet

Réservations / annulations :

Il est indispensable de réserver au moins 15 jours avant la date voulue afin que nous puissions commander le nombre de repas et prévoir l'encadrement nécessaire.

En l'absence de réservation, nous ne pourrions accepter votre enfant sur le centre.

Toute annulation doit être signalée au plus tard 72h à l'avance (jours ouvrés) par mail uniquement.

Toute absence non prévenue ou non justifiée d'un certificat médical sera facturée.

Prévoir : un petit sac à dos avec doudou, change et lingettes (pour les petits).

Site de Samatan: Ecole Yves Chaze

ALSH SAMATAN	Arrivée de l'enfant	Départ de l'enfant
Journée	07h30 – 09h30	16h30 - 19h00
Matin	7h30 – 09h30	11h45 – 12h
Matin + Repas	07h30 – 09h30	13h – 14h
Après-midi + Repas	11h45 – 12h	16h30– 19h
Après-midi	13h – 14h	16h30– 19h



L'accueil de loisirs Intercommunal du Savès 3 – 11 ans Vacances de Noël 2019-2020

Contact & Renseignements :

enfance.mjcmonblanc@gmail.com – www.mjcmonblanc.fr

MJC de Monblanc & du Savès : 05.62.62.41.88
Site de Samatan : 06 80 02 58 37 (vacances scolaires)

**M.J.C. de Monblanc & du Savès – 2, rue principale -
32130 MONBLANC**

N°SIRET 78824471300012 – Association Loi 1901



Bonne
année!

3 - 6 ans

6 - 11 ans

	Lundi 30/12	Mardi 31/12	Jeudi 02/01	Vendredi 03/01
MATIN	Parcours de motricité Activités scientifiques	Jeux musicaux et parachute Cuisine	Cartes de Vœux Parcours vélo	Cartes de Vœux Cuisine
APRES - MIDI	Mon étoile d'hiver Jeux sportifs	Boum et Goûter de fin d'année	Concours de Kapla	Balade et Goûter au Lac

Mardi 31/12:
Fermeture de
l'ALSH à 17h30

Programme susceptible d'être modifié.